

# Quelques références communes sur l'évaluation

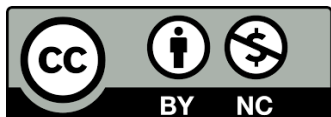
*Extrait de la présentation proposée par les formateurs dans le cadre des Formations à Initiative Locale (FIL)*



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

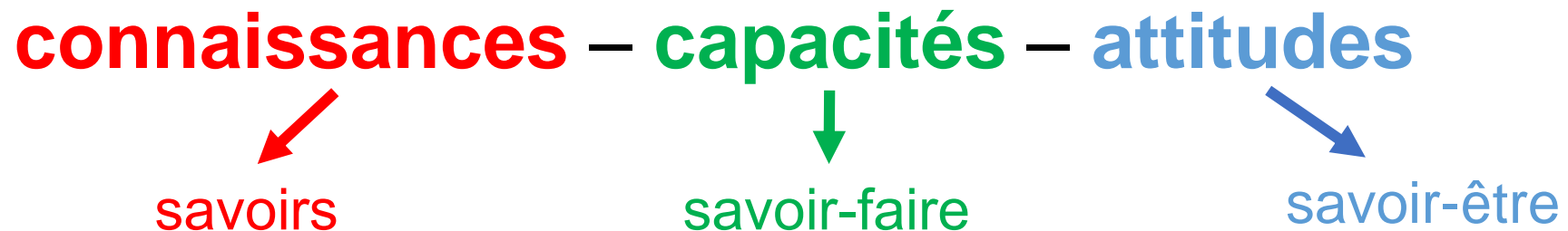


*Merci de citer les auteurs des documents en cas d'utilisation face à un public.*

# Parlons le même langage

« Une **compétence** est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexes ou inédites. Compétences et connaissances ne sont donc pas en opposition ».

BO n° 17 du 23.04.2015 – Socle commun de connaissances, de compétences et de culture.



Pour estimer si un élève est compétent ou non (et à quel niveau de maîtrise), il faut donc **le confronter à des situations complexes ou inédites.**

# Mettre de côté le débat note / sans note

- L'évaluation par compétence peut conduire ou non à une note (choix de l'enseignant, de l'équipe, de l'établissement).
- L'essentiel est que le système d'évaluation :
  - soit **explicité et compris par les élèves et leurs familles** : que veux dire un 07/20, un 10/20, un 13/20 ou un niveau 1, 2, 3 ou 4 ?
  - qu'il puisse **indiquer à l'élève ce qu'il sait faire**, mettre en avant ses réussites et ses marges de progrès
  - qu'il permette de **remédier aux difficultés** (AP).

# Rôle de l'évaluation

- ❑ L'évaluation doit être **positive** et **valoriser** les progrès.
  - ❑ Elle doit permettre à chaque élève :
    - de savoir clairement ce qui est attendu de lui
    - de savoir se situer par rapport à un niveau attendu
    - d'être capable de mesurer ses progrès
    - d'identifier les difficultés rencontrées, les obstacles à surmonter.
- => L'élève devient acteur de ses apprentissages via l'appropriation du processus d'évaluation.***
- ❑ Il convient d'éviter de mettre les élèves dans une spirale d'échec. Les évaluations insuffisamment expliquées, mal ciblées, participent à cette lente perte de confiance en soi de certains élèves.

# Faire évoluer les pratiques évaluatives

- ❑ Le questionnement des équipes sur l'évaluation par compétences, associé ou non à une suppression des notes (totale ou partielle) est bien souvent un **levier d'évolution collective** des pratiques évaluatives.
- ❑ Définir clairement les **objectifs d'apprentissage** et les rendre visibles aux élèves. **Communiquer** aux élèves les objectifs des évaluations en amont pour leur permettre de prendre du recul et de s'autoévaluer, de manière à baliser leur travail et renforcer leur confiance.
- ❑ **Planifier** l'évaluation d'une compétence ou d'une capacité de manière à la solliciter à plusieurs reprises dans des contextes variés.
- ❑ Intégrer les **tâches complexes** ou les **démarches d'investigation** aux évaluations, comme aux situations d'apprentissage, pour mesurer l'aptitude des élèves au réinvestissement.

# Faire évoluer les pratiques évaluatives

- ❑ Faire participer les élèves à l'action d'évaluer un travail, **autoévaluation et co-évaluation**, en veillant à leur apprendre à s'évaluer eux-mêmes et à évaluer leurs pairs.
- ❑ **Lever les peurs** : le statut de l'erreur (passage obligé pour apprendre et non pas synonyme d'échec)
- ❑ *Passer d'une fonction institutionnelle de l'évaluation* : **logique de contrôle, certification, évaluation sommative ....**  
*.... à une fonction pédagogique de l'évaluation* : **logique d'accompagnement des apprentissages, évaluation formative de régulation**
- ❑ **Réussite scolaire = estime de soi + sentiment de compétence + motivation**
- ❑ Gain pour les enseignants : **levier pour des changements de pratique**